

3^{ÈME} MANCHE
DE LA COUPE DE
LA LOIRE 2017

DIMANCHE
4 JUIN
2017
DE 9H00 À 17H00



BMX
VALLEE DU GIER

>>>> ENTRÉE GRATUITE

SUR PLACE :
BUVETTE & RESTAURATION, CRÊPES,
STAND DE BARBA PAPA, TOBOGGAN GONFLABLE...

>>> **GRANDE TOMBOLA**
AVEC DE NOMBREUX LOTS



PISTE DE BMX >>> 75 PASSAGE DES ARTISTES 42740 SAINT PAUL EN JAREZ >>> WWW.BMX-VDG.COM

CONTACTS : VIRICEL VICTOR (PRÉSIDENT) : victor.viricel@free.fr / RENAUD EMILIE (TRÉSORIÈRE) : e_bourgois@yahoo.fr /
BONNIER CHRYSTELLE (SECRÉTAIRE) : chrystellebonnier@sfr.fr / CHARLES LOÏC (ENTRAÎNEUR RÉFÉRENT) : loic.bmx@gmail.com

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Le BMX Vallée du Gier et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le dimanche 04 Juin 2017 pour participer à la 3^{ème} manche de la coupe de la Loire.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du club :

<http://www.bmx-vdg.com>

Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente journée.



LES HORAIRES

Dimanche 04 Juin :

Horaires	Epreuves
9h00 à 10h00	Essais Libre toutes catégories
10h00 à 10h50	Essais avec grille
11h00	Manches 1 & 2
12h30	Pause
13h45	Manche 3 et phases finales
17h00	Remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.

La piste sera ouverte le samedi 03 Juin de 15h à 18h sous la responsabilité des parents si les conditions météo le permettent.

LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes **du Comité de la Loire** :

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : **8,00€**
- Pour une épreuve 20" et Cruiser : **12,00€**

Pour les pilotes **hors Comité de la Loire** :

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : **12,00€**
- Pour une épreuve 20" et Cruiser : **20,00€**

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyé par le comité départemental. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course et au club organisateur. La date limite d'inscription est fixée au mardi 20h précédent la course. La date de réception du mail faisant foi.

Responsable secrétariat :

LARGERON Joëlle

Avant le mardi 30 Mai 20h

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

Copie : ludo.avond42@hotmail.fr

loic.bmx@gmail.com

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course et par le responsable de chaque club.

LES CATÉGORIES

ANNEE	Garçon	Fille	Cruiser
2011 et après	Pré licencié Garçon Fille		
2009 – 2010	Poussin	Poussin Fille	
2007 – 2008	Pupille/ Pupille Novice	Pupille Fille	
2005 – 2006	Benjamin ou Benjamin Novice	Benjamin Fille	
2003 – 2004	Minime ou Minime Novice	Minime Fille	Cruiser ou Loisir
2001 – 2002	Cadet ou Cadet Novice	Cadet Fille	
1999 – 2000	Junior	Femme	
1998 et avant	Homme 19 et +	17 ans et+	

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Le cruisers filles courront ensemble si elles sont au moins 4, sinon elles seront regroupées avec les garçon « loisir ».

LES RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon et maillot).

LE REGLEMENT

La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2017 :

Tous les pilotes licenciés peuvent participer.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.

Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.

L'attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France, à savoir chaque pilote marque les points suivant son classement.

En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche.

Le pilote inscrit se blessant au cour des essais sera classé sous 2 conditions :

1. il faudra avertir le secrétariat avant la 2^{ème} manche
2. un certificat médical ou attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé

Deux catégories cruiser : La catégorie « loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.

Les pilotes nationaux peuvent participer mais seront sortis du classement pour le calcul des quotas

Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.

Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2017 et du championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Auvergne Rhône Alpes 2018.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

REGLEMENTS CATEGORIES « NOVICE »

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée avec une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.

Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.

Ce choix est définitif pour les 6 manches de la Coupe de la Loire 2017.

Pour le classement servant aux quotas de qualifications aux courses Auvergne Rhône Alpes, les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

RESTAURATION

La restauration sur place ainsi qu'une buvette seront à votre disposition. Vous seront proposés des :

- Formule petit dej. (café, jus d'orange, 2 viennoiseries) 3,00 €
- Menu enfant (4 nuggets, 1 frite, 1 compote et 1 boisson) 5,00 €
- pâtes nature 3,00 €
- pâtes à la bolognaise 3,50 €
- hot dog 2,00 €
- frites 2,00 €
- frites saucisse 3,00 €
- etc.

LE PARKING

Situé rue du Cimetière, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et d'écouter l'ordre de nos bénévoles.

PARC A VELO

Un parc à vélo sera mis à la disposition des compétiteurs. Ce parc ne sera pas gardé.

Les vélos ne seront pas autorisés autour de la piste.

Le club décline toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation du matériel.

LES SECOURS

Pour le dimanche, une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 8h30 et durant toute la journée.

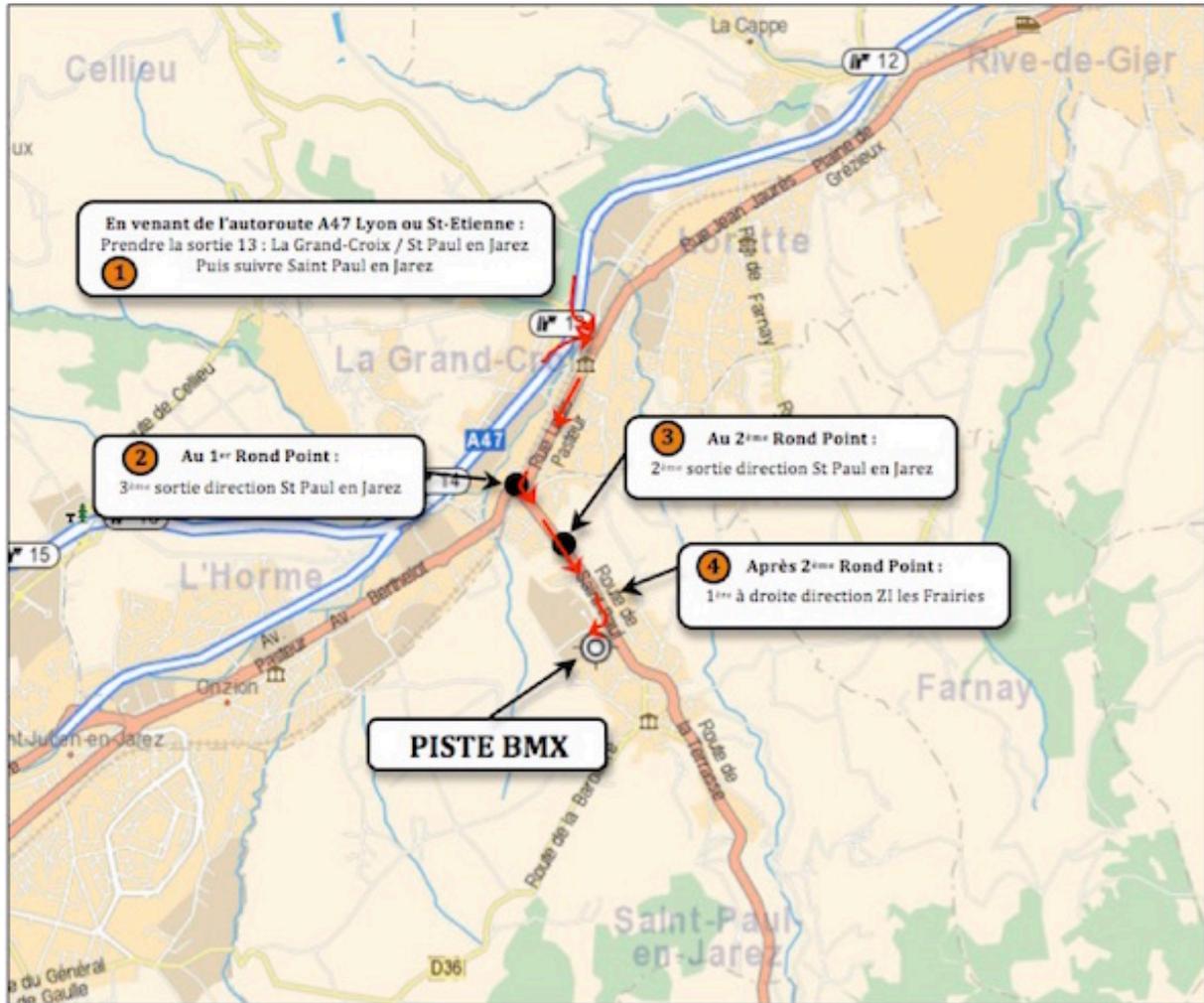
ACCES À LA PISTE

Adresse de la piste :

Z.I les Fraries (en face du stade de foot)
42740 SAINT PAUL EN JAREZ

Coordonnées GPS :

Latitude : 45.4864629
Longitude : 4.5700121



SE LOGER

- Hôtel Formule 1 : 08 91 70 53 83
- Hôtel Campanile : 04 77 22 01 01

CAMPING CAR

Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Cimetière. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

NOUS CONTACTER

Mme AVOND Christelle
ludo.avond42@hotmail.fr

Responsable commission Coupe de la Loire du BMX Vallée du Gier